

# Association de Gestion de la Maison des Familles Le Figuier



## Compte rendu réunion du Bureau du 2 mai 2017

**Présents** : Françoise TRELLU, Michel CARTRON, Paul BUSIN, Michelle MAUGÉ,  
Céline DELAUNAY, Martine PHILIPPE

### **ORDRE DU JOUR**

- ✚ Point sur les désordres
- ✚ Etude des devis
- ✚ Compte rendu de notre avec l'ARS
- ✚ FMAH
- ✚ Assemblée Générale 2018
- ✚ Résidents en ambulatoire
- ✚ IN EXTENSO
- ✚ Questions diverses

## POINT SUR LES DESORDRES

- **Expertise fuites véranda**

Une nouvelle expertise s'est déroulée le mercredi 12 avril. Etaient présents, hormis notre expert, Thyssen et Angers Serrurerie.

Il a été décidé que tous les montants seraient vérifiés et pour certains remis en un seul morceau pour éviter toute infiltration. Ces travaux doivent être exécutés avant le 31 mai 2017.

L'architecte convoqué ne s'est pas déplacé. Si les infiltrations devaient se poursuivre malgré ces travaux, nous serions sans doute contraints d'aller au judiciaire.

Lors de cette expertise il a été demandé à Angers Serrurerie, en contrepartie du délai accepté pour les réparations, de bien vouloir remettre en ordre l'ouverture du second étage.

Nous sommes donc allés voir et là surprise ; ce n'est pas une mal façon mais tout simplement un contrôle de « désenfumage » c'est-à-dire vérifier tous les joints des portes et fenêtres qui n'a pas été fait.

Le cahier sécurité consulté fait apparaître que depuis la création de la maison cela n'a jamais été fait. En ce qui concerne les ouvertures du second, en cas d'incendie, les ouvertures s'ouvrent avec la réaction de la fumée et du contenu de la cartouche de gaz contenu dans les boîtiers d'ouvertures. Depuis 2009 ces cartouches sont très certainement vides.

Un devis afin que ces vérifications soient faites a été demandé.

Montant du devis : 240 € par an

**Décision du Bureau : Devis accepté**

- **Etudes des devis réalisés**

- Entretien clim et VMC : 1982 €

**Décision du Bureau : attendre que le problème du chauffage soit résolu, un autre devis va être demandé**

- Déplacement de la climatisation extérieure (bruit) : 2200 €

**Décision du Bureau : non**

## **ARS**

Michel et Françoise ont rencontré Mme LABORDE le 4 avril 2017. Le compte rendu adressé par l'ARS suite à cette visite ne fait que relater notre situation actuelle.

Il ne répond pas à notre attente quant à l'inscription de notre maison sur la liste des maisons recensées et sur son agrément suite au cahier des charges produit.

Un courrier sera adressé en réponse.

## **FMAH**

### **Organisation du congrès 2019**

Lors du Congrès de DIJON, il a été évoqué que le Congrès 2019 pourrait avoir lieu à Angers. Le Bureau émet des doutes sur cette réalisation.

Cette question sera discutée lors du prochain C.A.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

L'AGMF souhaiterait être associée à l'organisation de l'AG notamment en ce qui concerne la date retenue. Cette année nous avons appris fin janvier qu'elle se déroulerait le 17 mars. Des engagements étaient déjà pris qui ont dû être annulés.

Il a été demandé à la Présidente d'AFELT si les frais devaient être partagés. Elle préfère plutôt que ce soit une année sur deux pour limiter les échanges de fonds entre nos deux associations.

Qu'en pensez-vous ?

Sur ce même thème si nous devons nous occuper du buffet pour 2018 la MDF préférerait la salle de la Ligue plus que la salle Daviers. Votre avis ?

Le CA d'AFELT du 28 avril propose de reprendre la même salle et ne parle plus de ce partage. La présidente de l'AFELT vue en fin de semaine indique que ce n'est qu'une proposition et qu'en ce qui concerne la date l'AG doit se situer entre la mi-mars et la mi-avril.

## **Question : est-il impératif que notre AG précède celle d'AFELT ?**

Cette année :

- Aucun membre du CHU n'était présent (*un vendredi soir ?*)
- 3 bénévoles hormis les membres du bureau y ont assisté
- Déroulé rapide des comptes et de la vie à la maison sans avoir le temps de poser de questions

**Décision du bureau : les AG peuvent se dérouler ensemble après concertation bien en amont sur la date et le lieu**

## **RESIDENTS EN AMBULATOIRE**

Nous avons dû appeler le SAMU à deux reprises pour l'une de nos résidentes et il a fallu lui porter ses affaires de toilettes au CHU ensuite suite au premier appel.

La bénévole de permanence ce jour là n'a pas été très à l'aise devant cette situation, en effet, pour la majorité nous n'avons pas de compétences médicales. Nous devons réfléchir à l'accueil de ces patients/résidents.

**Décision du Bureau : prévoir un règlement intérieur spécifique à l'ambulatoire**

## **IN EXENSO**

Explication de Paul sur la rétrocession du trop- perçu.

Situation revenue à la normale sur le tarif annuel, IN EXTENSO ayant effectué le remboursement.

## **CLASSEMENT ERP**

Le classement dans lequel nous nous trouvons ne correspond pas du tout à notre Etablissement.

**Décision du Bureau : Prendre un RV avec la mairie d'Angers pour explications et classement adapté.**

## QUESTIONS DIVERSES

- Formation
  - La date retenue est le 21 Novembre 2017. Invitation possible pour quelques personnes des MDF de Rennes ou Tours
  
- Moment convivial avec les résidents
  - Proposition d'organiser un repas à la MDF entre le 29 mai et le 2 juin pour les pères et mères.

**La date retenue est le 31 mai 2017**

- Kilomètres effectués
  - Possibilité d'avoir dès maintenant le tableau pour le calcul des indemnités kilométriques

***La séance est levée à 20 h 25***

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu  
le 3 Juillet 2017 à 18 heures**